



RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES DU PREMIER TRIMESTRE 2023

- Résultats financiers solides au premier trimestre, en ligne avec les objectifs pour l'exercice 2023
- Chiffre d'affaires ajusté de 1 407 millions d'euros ; marge d'EBIT récurrent ajusté de 7,6 %
- Résultat net ajusté de 80 millions d'euros, en croissance de 10 %
- Positionnement sur les marchés clés futurs via la création de Rely – une nouvelle société intégrée pour accélérer le déploiement de solutions industrielles d'hydrogène vert

Paris, le jeudi 4 mai 2023 – Technip Energies (la « Société »), un leader de l'ingénierie et des technologies au service de la transition énergétique, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier trimestre 2023.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a commenté :

« Nos performances au premier trimestre constituent **une base solide pour la réalisation de nos objectifs annuels**. D'un point de vue opérationnel, le maintien par nos équipes d'un haut niveau d'engagement et d'exécution dans le segment Projet avec comme anticipé un chiffre d'affaires en décroissance, a été complété par une forte hausse de l'activité Technologie, Produits et Services. La **solidité des niveaux de marge des deux segments** a par ailleurs été soutenue par des flux, toujours robustes, de trésorerie d'exploitation hors variation de besoin en fonds de roulement. »

« **La dynamique commerciale dans notre segment à marge élevée TPS s'est poursuivie** tout au long du premier trimestre, avec un volume de prises de commandes largement supérieur au chiffre d'affaires, résultant notamment de l'attribution de contrats significatifs dans les marchés de l'éthylène, du captage du carbone et des carburants renouvelables. Fort de ces succès commerciaux, **le carnet de commandes pour TPS a atteint des niveaux records**, soutenant d'autant plus les perspectives de croissance de ce segment. »

« Pour l'activité Projet, nous avons maintenu une forte discipline dans la poursuite de nos cibles commerciales en privilégiant les engagements en amont sur les marchés où T.EN dispose de positionnement différencié. Grâce à des marchés porteurs pour le gaz naturel liquéfié (GNL) et un cycle d'investissement de la part de nos clients, **nous anticipons une amélioration significative des prises de commandes** à venir en 2023 et 2024. »

« Même si le GNL restera un carburant de transition important, la réalisation à l'échelle mondiale des objectifs net zéro nécessite la mise en œuvre d'investissements significatifs pour développer des énergies propres et des solutions de décarbonation à échelle industrielle. Les nouvelles mesures de relance prises par les pouvoirs politiques permettront d'**éliminer certaines barrières initiales liées aux coûts** et, au-delà du temps nécessaire pour l'alignement complet des différents acteurs, l'ambition claire de décarbonation exige que **des solutions économiques et des produits durables** soient développés répondant tant aux besoins des industries que des consommateurs. »

« Technip Energies est pleinement engagée à relever ce défi et à ce titre, nous avons le plaisir d'annoncer avec John Cockerill la création de Rely, **une nouvelle société intégrée pour le déploiement de solutions et de technologies pour les marchés de l'hydrogène vert et du Power-to-X**. Forte de fondations solides dès sa création en termes de personnel, de technologies ou de couverture géographique, Rely rassemblera **une combinaison unique d'expertises** pour fournir des **solutions et des projets à échelle industrielle** allant des études préliminaires aux activités d'exploitation et de maintenance. En outre, la **plateforme d'innovation de Rely**, développera de nouvelles solutions, des technologies et des produits propriétaires qui permettront une amélioration constante des seuils économiques des projets **bâtissant ainsi un pont entre les électrons verts et les molécules**. »

« La création de Rely représente une étape importante de la mise en œuvre de notre stratégie et renforce notre positionnement sur nos futurs marchés. »



Chiffres clés – IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)	T1 2023	T1 2022
Chiffre d'affaires	1 406,5	1 618,2
EBIT récurrent	107,3	107,3
Marge d'EBIT récurrent	7,6 %	6,6 %
Résultat net	80,0	72,5
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	0,45 €	0,41 €
Prises de commandes	712,7	551,7
Carnet de commandes	12 047,3	15 632,4

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

(1) Le résultat dilué par action du premier trimestre 2023 et celui du premier trimestre 2022 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 179 302 927 et 178 618 684.

Principales informations financières – IFRS

(En millions €, sauf le RPA)	T1 2023	T1 2022
Chiffre d'affaires	1 399,7	1 700,0
Résultat net	81,4	68,8
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	0,45 €	0,38 €

(1) Le résultat dilué par action du premier trimestre 2023 et celui du premier trimestre 2022 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 179 302 927 et 178 618 684.

Prévision pour l'exercice 2023 – IFRS ajusté

Chiffre d'affaires	5,7 – 6,2 milliards d'euros
Marge d'EBIT récurrent	6,7 % – 7,2 %
Taux d'imposition effectif	26 % – 30 %

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats du premier trimestre 2023, le jeudi 4 mai 2023, à 13h00 CET. Numéros de téléphone :

France : +33 1 70 91 87 04

Royaume-Uni : +44 1 21 281 8004

États-Unis : +1 718 705 87 96

Code de la conférence : 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et est accessible à l'adresse suivante : [T.EN Q1 2023 Webcast](#)



Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

Relations médias

Stella Fumey

Directrice des relations presse
et de la communication digitale

Tél. : +33 1 85 67 40 95

Email : [Stella.Fumey](mailto:Stella.Fumey@technipenergies.com)

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La Société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 35 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis.



Revue opérationnelle et financière

Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les prises de commandes ajustées du premier trimestre 2023 s'élèvent à 713 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 0,5. Les commandes du premier trimestre sont constituées d'un contrat significatif pour le projet de GNL électrifié Xi'An LNG en Chine, un contrat significatif d'équipement propriétaire d'éthylène pour le complexe pétrochimique de Ras Laffan pour QatarEnergy et CPChem au Qatar, un contrat FEED pour le projet d'unité de captage du carbone de Calpine au Texas aux Etats-Unis, un contrat FEED pour le plus grand projet d'hydrogène bas-carbone au monde pour l'usine d'ExxonMobil à Baytown au Texas aux Etats-Unis, un contrat FEED pour Arcadia eFuels pour la première usine commerciale d'eFuels au monde destinée à la production de carburants durables pour l'aviation au Danemark, un contrat FEED pour le projet de carburant durable pour l'aviation, DRAGON, de LanzaTech au Royaume-Uni ainsi que d'autres études, contrats de service et projets plus petits.

Le carnet de commandes ajusté a diminué de 23 % en glissement annuel pour atteindre 12 047 millions d'euros, ce qui équivaut à 1,9 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2022.

(En millions €)	T1 2023	T1 2022
Prise de commandes ajustée	712,7	551,7
Livraison de projet	127,1	293,1
Technologie, produits et services	585,6	258,6
Carnet de commandes ajusté	12 047,3	15 632,4
Livraison de projet	9 832,1	14 427,1
Technologie, produits et services	2 215,3	1 205,3

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté au 31 mars 2023 a été impacté par un effet de change de -147,9 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 31 mars 2023.

(En millions €)	Exercice 2023 (9M)	Exercice 2024	Exercices 2025 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	4 510,4	3 749,6	3 787,4

Performance financière de la Société

Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	T1 2023	T1 2022	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	1 406,5	1 618,2	(13%)
EBITDA ajusté	130,9	132,3	(1%)
EBIT récurrent ajusté	107,3	107,3	—%
Éléments non récurrents	(11,5)	3,5	N/A
EBIT	95,8	110,8	(14%)
Produits (charges) financiers, nets	20,4	(5,0)	N/A
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	116,2	105,8	10%
Produit/(charge) d'impôt	(33,0)	(30,6)	8%
Résultat (perte) net	83,2	75,2	11%
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3,2)	(2,7)	19%
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	80,0	72,5	10%



Chiffres clés de l'activité commerciale

Livraison de projet – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	T1 2023	T1 2022	Variation en %
Chiffre d'affaires	954,8	1 289,1	(26) %
EBIT récurrent	77,3	90,0	(14) %
Marge d'EBIT récurrent %	8,1 %	7,0 %	110 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté du premier trimestre 2023 a diminué de 26 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 954,8 millions d'euros. L'accélération continue de l'activité sur Qatar NFE et les volumes importants de projets dans l'aval, y compris l'éthylène, ont été plus que compensés par la baisse significative du chiffre d'affaires issu des projets de GNL en Russie après la finalisation de la phase de garantie de Yamal LNG et les activités de clôture en cours sur le projet Arctic LNG 2.

L'EBIT récurrent ajusté du premier trimestre 2023 a diminué de 14 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 77,3 millions d'euros. La marge d'EBIT récurrent ajusté du premier trimestre 2023 a augmenté de 110 points de base par rapport à celle de l'année précédente pour atteindre 8,1 %, en raison d'une exécution solide des projets dans le GNL et le secteur aval en phase de finalisation.

Principaux faits opérationnels du premier trimestre 2023

Expansion de Qatar Energy North Field (Qatar)

- Livraisons et installation d'équipements mécaniques. Lancement des activités de tuyauterie.

Eni Coral Sul FLNG (Mozambique)

- Soutien et transfert progressif de l'exploitation et maintenance au client.

Sempra Energía Costa Azul LNG (Mexique)

- Poursuite des activités de construction et des installations d'équipement importants.

bp Greater Tortue Ahmeyim FPSO (au large du Sénégal/de la Mauritanie)

- Départ du FPSO de Chine via Singapour pour sa destination finale.

Projet d'expansion de la raffinerie MIDOR (Égypte)

- 18 millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail.

HPCL raffinerie de Visakh (Inde)

- Obtention du certificat mécanique pour la plus grande unité de production d'hydrogène et l'unité d'isomérisation du naphta.

Motor Oil Hellas - raffinerie de Corinthe (Grèce)

- Nouveau complexe à la raffinerie de Corinthe en opération moins de 35 mois après la signature du contrat.

Usine de production d'oléfines de Long Son (Vietnam)

- 30 millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail. Poursuite des travaux de pré-mise en service des installations pour les oléfines

Principaux faits commerciaux du premier trimestre 2023

Projet de GNL électrifié Xi'An LNG (Chine)

- Technip Energies a remporté un contrat significatif¹ auprès de Shaanxi LNG Reserves & Logistics Co. Ltd. pour le projet « Xi'An LNG Emergency Reserve & Peak Regulation » en Chine. Le contrat porte sur la conception du procédé, l'ingénierie d'avant-projet détaillée, ainsi que sur la fourniture d'équipements clés pour un seul train de GNL de 0,8 Mtpa. Ce contrat couvre également les services techniques pour la construction, la mise en service, le démarrage et les essais de performance. L'usine utilisera la technologie de liquéfaction AP-SMR™ qui est bien adaptée au GNL de taille moyenne et dont les moteurs seront entièrement électriques, réduisant ainsi les émissions. Il s'agira de la plus grande unité de liquéfaction au monde utilisant un seul compresseur à réfrigérant mixte entraîné par un moteur électrique, constituant ainsi une référence en termes de production de GNL bas-carbone.

¹ Un contrat « significatif » pour Technip Energies est un contrat représentant entre 50 et 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.



Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)

	T1 2023	T1 2022	Variation en %
Chiffre d'affaires	451,7	329,1	37 %
EBIT récurrent	46,0	30,2	52 %
Marge d'EBIT récurrent	10,2 %	9,2 %	100 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté du premier trimestre 2023 a augmenté de 37 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 451,7 millions d'euros, grâce à augmentation significative des volumes liés à la technologie et aux produits notamment les équipements propriétaires pour des projets d'éthylène ainsi que d'une solide activité des services d'ingénierie, y compris une augmentation marquée des travaux de pré-FEED et de FEED dans divers domaines de la transition énergétique. L'activité de services pour les projets de carburants renouvelables a également enregistré une forte croissance.

L'EBIT récurrent ajusté du premier trimestre 2023 a augmenté de 52 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 46,0 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté du premier trimestre 2023** a augmenté de 100 points de base par rapport à l'année précédente, pour atteindre 10,2 %, bénéficiant d'une augmentation des volumes de l'activité Process Technology y compris l'octroi de licence et d'équipements propriétaires, ainsi qu'une augmentation des volumes liés aux activités d'engagement en amont et de services.

Principaux faits opérationnels du premier trimestre 2023

Extension de la raffinerie de produits renouvelables Neste, Rotterdam (Pays-Bas)

- Campagne de mise en place des pieux terminée, travaux de génie civil en cours.

Expansion de la raffinerie de carburants renouvelables de Neste (Singapour)

- Démarrage en cours.

PMC - Raffinerie de Karbala (Iraq)

- Mise en service de la raffinerie en cours.

Développement de la technologie X1 Wind

- Le prototype X30 d'éolienne offshore flottante installée dans les îles Canaries, a atteint une étape importante de son développement : la production de son premier kilowattheure (kWh) d'électricité.

Principaux faits commerciaux du premier trimestre 2023

QatarEnergy / CPCChem - Projet de craqueur d'éthane au complexe pétrochimique de Ras Laffan (Qatar)

- Technip Energies a remporté un contrat significatif pour la fourniture de fours de craquage propriétaires destinés au craqueur d'éthane de 2 100 kta du projet pétrochimique de Ras Laffan. L'attribution de ce contrat s'inscrit dans le cadre de notre stratégie d'engagement en amont avec QatarEnergy et CPCChem, qui a abouti à la sélection de notre technologie d'éthylène propriétaire, et fait suite à la finalisation des études de conception (Process Design Package) pour notre technologie d'éthylène sous licence.

Projet de captage de carbone de Calpine (Etats-Unis)

- Technip Energies en collaboration avec Shell Catalysts & Technologies et Zachry Group, a remporté un contrat FEED pour un projet de captage de carbone à Baytown, Texas, Etats-Unis. Le projet sera conçu pour capter 2 Mtpa de CO₂, soit 95 % des émissions de CO₂ issues des gaz de combustion traités par le Baytown Energy Center (BTEC) et une centrale électrique à cycle combiné au gaz naturel (CCGT). Technip Energies et Shell Catalysts & Technologies collaborent dans le cadre d'une alliance stratégique relative à la commercialisation, l'octroi de licences et l'exécution de projets, à partir de la technologie CANSOLV[®] de Shell pour le captage du CO₂. Initiée en 2012, cette alliance a été récemment renforcée, pour mieux répondre à la croissance rapide du marché du captage et du stockage du carbone (CSC) et au besoin de solutions abordables et éprouvées.

Arcadia eFuels (Danemark)

- Technip Energies a remporté un contrat FEED auprès d'Arcadia eFuels pour concevoir la première usine de taille commerciale de production de carburants d'aviation durables, située à Vordingborg, au Danemark. Arcadia eFuels utilisera de l'électricité renouvelable, de l'eau et du dioxyde de carbone biogénique pour produire des eFuels qui pourront être utilisés dans les moteurs traditionnels et les infrastructures de carburant liquide existantes. Ce FEED couvre l'ingénierie de la première usine eFuels qui produira environ 80 Mtpa de carburant durable pour l'aviation (eKerosene) et d'eNaphtha, en mobilisant des technologies déjà éprouvées. Il couvre également l'ingénierie d'une usine d'électrolyse de 250 MW pour produire de l'hydrogène vert. L'usine sera conçue avec une gamme de produits flexibles nécessaires à la production d'eDiesel.



Projet Baytown d'ExxonMobil (Etats-Unis)

- Technip Energies a remporté un contrat FEED pour le plus grand projet d'hydrogène bas-carbone au monde pour ExxonMobil à Baytown, Texas, Etats-Unis. Le complexe intégré produira environ un milliard de pieds cubes d'hydrogène bas-carbone par jour et capturera plus de 98 %, soit environ 7 millions de tonnes par an, des émissions de CO₂ associées, ce qui en fait le plus grand projet de ce type au monde. Ainsi la réduction des émissions Scope 1 et 2 du complexe de Baytown peut atteindre jusqu'à 30%.

CNOOC / Shell Petrochemicals - Projet Huizhou Phase III - méga craqueur d'éthylène à empreinte carbone réduite (Chine)

- Technip Energies a remporté un contrat pour une usine d'éthylène à empreinte carbone réduite auprès de CNOOC et Shell Petrochemicals Company Ltd. pour le projet Huizhou Phase III en Chine. Technip Energies fournit la technologie propriétaire et la conception du procédé pour l'unité d'éthylène de 1 600 KTA(1) de CSPEC. Ce craqueur d'éthylène liquide est le premier à utiliser un four à faible teneur en CO₂ et à électrifier les principaux compresseurs. L'usine devrait avoir des émissions de CO₂ inférieures de 20 % à celles d'une installation conventionnelle similaire et sera en mesure de tirer le meilleur parti du réseau électrique qui se décarbone rapidement pour réduire les émissions de CO₂ à l'avenir. En plus de la technologie du craqueur d'éthylène, du schéma de conception des fours à faibles émissions et de l'électrification des principaux compresseurs, Technip Energies fournira des technologies propriétaires clés, notamment un système de redressement intégré à la chaleur (HRS), des Ripple Trays™ et une unité de traitement de la soude caustique usée. Le craqueur utilise la technologie de four à bobines U et W Ultra Selective Conversion (USC®) de Technip Energies, sélectionnée en raison de sa haute efficacité énergétique et de ses rendements maximisés.

Projet COURANT d'hydrogène et d'ammoniac renouvelables (Canada)

- Technip Energies s'est vu confié par Hy2gen la réalisation d'une étude pré-FEED pour son projet d'hydrogène et d'ammoniac renouvelables, nommé COURANT, situé à Baie-Comeau, Québec, au Canada. Hy2gen est un développeur mondial de projets d'usines d'hydrogène renouvelable, d'ammoniac renouvelable et d'e-carburants à base d'hydrogène. COURANT produira de l'ammoniac renouvelable pour la production de matières premières décarbonées destinées à être utilisées au Québec. L'hydrogène sera produit au moyen d'électrolyseurs et l'azote sera produit dans une installation de séparation de l'air. L'énergie nécessaire au fonctionnement des deux usines sera fournie par l'hydroélectricité. La production d'ammoniac est donc neutre sur le plan climatique.



Corporate et autres éléments

Les coûts corporate, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 16,0 millions d'euros au cours du premier trimestre 2023, plus élevé que celui du premier trimestre 2022 en raison de coûts supplémentaires associés aux projets stratégiques et aux initiatives de pré-développement. Les coûts corporate pour l'exercice 2023 devraient être plus élevés que pour l'exercice 2022 en raison de ces investissements ainsi que des coûts associés à l'offre d'actionnariat salarié (ESOP 2023) décrite ci-dessous.

Les charges non récurrentes ont représenté 11,5 million d'euros, liées aux écritures de deconsolidation de notre entité opérationnelle principale en Russie et notamment aux réserves de change sans flux de trésorerie.

Les produits financiers nets, qui s'élèvent à 20,4 millions d'euros, ont été positivement impactés par les intérêts financiers des dépôts à terme bénéficiant de l'augmentation des taux d'intérêts, partiellement compensés par les charges d'intérêts des obligations seniors non garanties.

Le taux d'imposition effectif sur une base IFRS ajustée s'est établi à 28,4 % pour le premier trimestre 2023 en ligne avec les prévisions de l'exercice 2023: de 26 % à 30 %.

Les charges d'amortissement se sont élevées à 23,6 millions d'euros, dont 16,5 millions d'euros sont liées à la norme IFRS 16.

La trésorerie nette ajustée au 31 mars 2023 s'établit à 2,8 milliards d'euros, par rapport à 3,1 milliards d'euros au 31 décembre 2022.

Le flux de trésorerie net ajusté a atteint (142,1) millions d'euros au cours du premier trimestre 2023. Le flux de trésorerie net hors variation du fonds de roulement de 263,6 millions d'euros s'établit à 121,5 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBIT récurrent ajusté continuellement élevée. Le flux de trésorerie s'élève après dépenses d'investissement, net, à 8,4 millions d'euros. **Le flux de trésorerie d'exploitation ajusté** a atteint (133,7) millions d'euros.

Informations relatives à la liquidité

Les liquidités ajustées totales de 4,2 milliards d'euros au 31 mars 2023 comprennent 3,5 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée, compensées par 80 millions d'euros de billets de trésorerie en circulation. La facilité de crédit renouvelable de la Société est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société. En décembre 2022, la Société a prolongé avec succès la facilité de crédit renouvelable d'un an jusqu'au 13 février 2026.

Offre d'actionnariat salarié ESOP 2023

Le 18 avril 2023, Technip Energies a lancé ESOP 2023, une opération d'actionnariat salarié proposée à environ 12.000 salariés éligibles dans 19 pays, avec l'objectif d'associer les collaborateurs à la création de valeur long-terme du groupe. Environ 90% des effectifs du Groupe auront ainsi la possibilité de participer.

L'offre est proposée dans le cadre du plan d'épargne groupe (PEG) et du plan d'épargne groupe international (PEGI) de Technip Energies. Elle sera réalisée par augmentation de capital, portant sur un maximum de 1,5 % du capital social, dans la limite du montant total de souscription de 30 millions d'euros. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront entièrement assimilées aux actions existantes dès leur émission (Code ISIN: NLO014559478 TE).



Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des « déclarations prospectives » (forward looking statements) qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation, les revenus, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives de la Société, la croissance anticipée, les stratégies et opportunités et les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « estimer », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention de », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et autres expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces expressions ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, estimations et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements futurs et conditions d'activité et leurs impacts potentiels sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, rien ne garantit que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes dont certains sont significatifs et indépendants de la volonté de la Société et des hypothèses qui pourraient entraîner que les résultats réalisés diffèrent de manière significative de l'expérience historique de la Société et des attentes actuelles ou projections de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réalisés pourraient varier de façon significative par rapport à ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations portant sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez-vous reporter aux facteurs de risque de la Société présentés dans le rapport financier annuel 2022 déposé le 10 mars 2023, auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM) ainsi qu'auprès de l'Autorité des Marchés Financiers Française qui comprennent une analyse des facteurs susceptibles d'affecter les performances futures de la Société et les marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour et ne mettra pas nécessairement à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, à moins que ceci ne soit requis par la loi applicable.



ANNEXE

ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ – PREMIER TRIMESTRE 2023

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T1 23	T1 22	T1 23	T1 22	T1 23	T1 22	T1 23	T1 22
Chiffre d'affaires ajusté	954,8	1 289,1	451,7	329,1	—	—	1 406,5	1 618,2
EBIT récurrent ajusté	77,3	90,0	46,0	30,2	(16,0)	(12,8)	107,3	107,3
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	—	(1,1)	(0,3)	—	(11,2)	4,5	(11,5)	3,5
EBIT	77,3	88,9	45,8	30,3	(27,3)	(8,3)	95,8	110,8
Produits financiers							26,8	4,0
Charges financières							(6,4)	(9,0)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							116,2	105,8
Produit/(charge) d'impôt							(33,0)	(30,6)
Résultat (perte) net							83,2	75,2
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(3,2)	(2,7)
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							80,0	72,5



ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – PREMIER TRIMESTRE 2023

(En millions €)	T1 23 IFRS	Ajustements	T1 23 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 399,7	6,8	1 406,5
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 192,0)	0,1	(1 191,9)
Frais de vente, généraux et administratifs	(91,0)	—	(91,0)
Frais de recherche et développement	(10,7)	—	(10,7)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(11,5)	—	(11,5)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(5,8)	—	(5,8)
Résultat opérationnel	88,7	6,9	95,6
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	9,8	(9,6)	0,2
Résultat (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	98,5	(2,7)	95,8
Produits financiers	25,1	1,7	26,8
Charges financières	(5,4)	(1,0)	(6,4)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	118,2	(2,0)	116,2
Produit/(charge) d'impôt	(33,6)	0,6	(33,0)
Résultat (perte) net	84,6	(1,4)	83,2
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3,2)	—	(3,2)
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	81,4	(1,4)	80,0

ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER TRIMESTRE 2022

(En millions €)	T1 22 IFRS	Ajustements	T1 22 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 700,0	(81,8)	1 618,2
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 465,7)	46,3	(1 419,4)
Frais de vente, généraux et administratifs	(73,8)	—	(73,8)
Frais de recherche et développement	(11,1)	—	(11,1)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	3,5	—	3,5
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(6,2)	0,7	(5,5)
Résultat opérationnel	146,7	(34,8)	111,9
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	7,9	(9,0)	(1,1)
Résultat (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	154,6	(43,8)	110,8
Produits financiers	3,7	0,3	4,0
Charges financières	(54,0)	45,0	(9,0)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	104,3	1,5	105,8
Produit/(charge) d'impôt	(32,8)	2,2	(30,6)
Résultat (perte) net	71,5	3,7	75,2
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2,7)	—	(2,7)
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	68,8	3,7	72,5



ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

<i>(En millions €)</i>	T1 23	Exercice 22
Goodwill	2 088,9	2 096,4
Immobilisations corporelles nettes	99,4	103,2
Droit d'utilisation	227,2	223,1
Entités mises en équivalence	29,9	29,9
Autres actifs non courants	338,7	351,7
Total des actifs non courants	2 784,1	2 804,3
Créances commerciales, nettes	1 118,0	1 245,8
Actifs contractuels	435,1	355,4
Autres actifs courants	850,8	815,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 542,1	3 791,2
Total des actifs courants	5 946,0	6 207,5
Actif total	8 730,1	9 011,8
Total des capitaux propres	1 794,5	1 736,3
Dette à long terme, moins la part courante	595,5	595,3
Passif locatif – non courant	196,4	195,8
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	100,4	101,7
Autres passifs non courants	118,6	124,5
Total des passifs non courants	1 010,9	1 017,3
Dette à court terme	113,1	123,7
Passif locatif – courant	71,6	72,9
Dettes fournisseurs	1 653,5	1 861,5
Passifs sur contrats	3 321,6	3 383,5
Autres passifs courants	764,9	816,6
Total des passifs courants	5 924,7	6 258,2
Total du passif	6 935,6	7 275,5
Total des capitaux propres et des passifs	8 730,1	9 011,8



ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – PREMIER TRIMESTRE 2023

<i>(En millions €)</i>	T1 23 IFRS	Ajustements	T1 23 Ajusté
Goodwill	2 088,9	—	2 088,9
Immobilisations corporelles nettes	99,1	0,3	99,4
Droit d'utilisation	226,8	0,4	227,2
Entités mises en équivalence	102,9	(73,0)	29,9
Autres actifs non courants	335,5	3,2	338,7
Total des actifs non courants	2 853,2	(69,1)	2 784,1
Créances commerciales, nettes	1 142,2	(24,2)	1 118,0
Actifs contractuels	449,4	(14,3)	435,1
Autres actifs courants	737,1	113,7	850,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 169,9	372,2	3 542,1
Total des actifs courants	5 498,6	447,4	5 946,0
Actif total	8 351,8	378,3	8 730,1
Total des capitaux propres	1 793,3	1,2	1 794,5
Dette à long terme, moins la part courante	595,5	—	595,5
Passif locatif – non courant	196,4	—	196,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	99,6	0,8	100,4
Autres passifs non courants	123,7	(5,1)	118,6
Total des passifs non courants	1 015,2	(4,3)	1 010,9
Dette à court terme	113,1	—	113,1
Passif locatif – courant	71,2	0,4	71,6
Dettes fournisseurs	1 512,2	141,3	1 653,5
Passifs sur contrats	3 064,1	257,5	3 321,6
Autres passifs courants	782,7	(17,8)	764,9
Total des passifs courants	5 543,3	381,4	5 924,7
Total du passif	6 558,5	377,1	6 935,6
Total des capitaux propres et des passifs	8 351,8	378,3	8 730,1



ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – PREMIER TRIMESTRE 2022

<i>(En millions €)</i>	T1 22 IFRS	Ajustements	T1 22 Ajusté
Goodwill	2 086,1	—	2 086,1
Immobilisations corporelles nettes	111,6	0,6	112,2
Droit d'utilisation	245,0	1,0	246,0
Entités mises en équivalence	89,2	(58,8)	30,4
Autres actifs non courants	331,5	(1,6)	329,9
Total des actifs non courants	2 863,4	(58,8)	2 804,6
Créances commerciales, nettes	1 041,6	8,4	1 050,0
Actifs contractuels	328,4	(4,8)	323,6
Autres actifs courants	612,6	130,8	743,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 674,4	253,6	3 928,0
Total des actifs courants	5 657,0	388,0	6 045,0
Actif total	8 520,4	329,2	8 849,6
Total des capitaux propres	1 537,2	(11,7)	1 525,5
Dette à long terme, moins la part courante	594,7	—	594,7
Passif locatif – non courant	231,2	0,6	231,8
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	127,3	—	127,3
Autres passifs non courants	103,5	(6,8)	96,7
Total des passifs non courants	1 056,7	(6,2)	1 050,5
Dette à court terme	40,9	—	40,9
Passif locatif – courant	70,7	0,2	70,9
Dettes fournisseurs	1 485,6	272,3	1 757,9
Passifs sur contrats	3 294,0	259,8	3 553,8
Autres passifs courants	1 035,3	(185,2)	850,1
Total des passifs courants	5 926,5	347,1	6 273,6
Total du passif	6 983,2	340,9	7 324,1
Total des capitaux propres et des passifs	8 520,4	329,2	8 849,6



ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

(En millions €)	T1 23	T1 22
Résultat (perte) net	83,2	75,2
Autres éléments sans effet de trésorerie	46,7	32,8
Variation du besoin en fonds de roulement	(263,6)	86,1
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	(133,7)	194,1
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8,4)	(8,8)
Autres	(11,8)	(8,0)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(20,2)	(16,8)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(11,1)	(51,1)
Rachat d'actions propres	—	(25,2)
Autres (y compris le remboursement des passifs locatifs)	(46,1)	(30,1)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(57,2)	(106,4)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(38,0)	47,0
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(249,1)	117,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 791,2	3 810,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 542,1	3 928,0

ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – PREMIER TRIMESTRE 2023

(En millions €)	T1 23 IFRS	Ajustements	T1 23 Ajusté
Résultat (perte) net	84,6	(1,4)	83,2
Autres éléments sans effet de trésorerie	48,6	(1,9)	46,7
Variation du besoin en fonds de roulement	(247,8)	(15,8)	(263,6)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	(114,6)	(19,1)	(133,7)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8,4)	—	(8,4)
Autres	(11,8)	—	(11,8)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(20,2)	—	(20,2)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(11,0)	(0,1)	(11,1)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(80,9)	80,9	—
Autres (y compris le remboursement des passifs locatifs)	(45,8)	(0,3)	(46,1)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(137,7)	80,5	(57,2)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(35,0)	(3,0)	(38,0)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(307,5)	58,4	(249,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 477,4	313,8	3 791,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 169,9	372,2	3 542,1



ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – PREMIER TRIMESTRE 2022

(En millions €)	T1 22 IFRS	Ajustements	T1 22 Ajusté
Résultat (perte) net	71,5	3,7	75,2
Autres éléments sans effet de trésorerie	86,2	(53,4)	32,8
Variation du besoin en fonds de roulement	69,3	16,8	86,1
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	227,0	(32,9)	194,1
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8,8)	—	(8,8)
Autres	(8,0)	—	(8,0)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement	(16,8)	—	(16,8)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(50,9)	(0,2)	(51,1)
Rachat d'actions propres	(25,2)	—	(25,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(117,3)	117,3	—
Autres (y compris le remboursement des passifs locatifs)	(30,0)	(0,1)	(30,1)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(223,4)	117,0	(106,4)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	49,0	(2,0)	47,0
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	35,8	82,1	117,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 638,6	171,5	3 810,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 674,4	253,6	3 928,0

ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS – PREMIER TRIMESTRE 2023

(En millions €, sauf les %)	T1 23	% du chiffre d'affaires	T1 22	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 406,5		1 618,2	
Coût des ventes	(1 191,9)	84,7 %	(1 419,4)	87,7 %
Marge brute ajustée	214,6	15,3 %	198,8	12,3 %
EBITDA récurrent ajusté	130,9	9,3 %	132,3	8,2 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(23,6)		(25,0)	
EBIT récurrent ajusté	107,3	7,6 %	107,3	6,6 %
Éléments non récurrents	(11,5)		3,5	
Résultat (perte) ajusté avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	95,8	6,8 %	110,8	6,8 %
Produits (charges) financiers, nets	20,4		(5,0)	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	116,2	8,3 %	105,8	6,5 %
Produit/(charge) d'impôt	(33,0)		(30,6)	
Résultat (perte) net ajusté	83,2	5,9 %	75,2	4,6 %



ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS – PREMIER TRIMESTRE 2023

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T1 23	T1 22	T1 23	T1 22	T1 23	T1 22	T1 23	T1 22
<i>(En millions €)</i>								
Chiffre d'affaires	954,8	1 289,1	451,7	329,1	—	—	1 406,5	1 618,2
Résultat avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							95,8	110,8
Éléments exceptionnels :								
Coûts de scission alloués							—	—
Autres produits/(charges) non récurrents							11,5	(3,5)
EBIT récurrent ajusté	77,3	90,0	46,0	30,2	(16,0)	(12,8)	107,3	107,3
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	8,1 %	7,0 %	10,2 %	9,2 %	— %	— %	7,6 %	6,6 %
Dotations aux amortissements ajustées							(23,6)	(25,0)
EBITDA récurrent ajusté							130,9	132,3
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							9,3 %	8,2 %

ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

<i>(En millions €)</i>	T1 23 IFRS	Ajustements	T1 23 Ajusté
Livraison de projet	9 685,5	146,6	9 832,1
Technologie, produits et services	2 215,5	(0,2)	2 215,3
Total	11 900,9		12 047,3

ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

<i>(En millions €)</i>	T1 23 IFRS	Ajustements	T1 23 Ajusté
Livraison de projet	160,6	(33,5)	127,1
Technologie, produits et services	585,6	—	585,6
Total	746,2		712,7



ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Le chiffre d'affaires ajusté** : représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets suivants a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG, Yamal LNG et NFE est inclus à 50 %, celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %, celui de la construction et de la supervision en Russie d'Arctic LNG 2 est inclus à 33,3 %, celui de la coentreprise Rovuma à 33,3 % et celui de Nova Energies à 50 % pour les six premiers mois de l'année 2022. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **L'EBIT récurrent ajusté** : représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par la Société (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT (tels que les dépenses de restructuration, les frais découlant de litiges importants survenus en dehors du cours normal de l'activité et les autres charges non-récurrentes). La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- **L'EBITDA récurrent ajusté** : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement et tel qu'ajusté pour tenir compte de leurs entités respectives de projets de construction constituées en actions qui ne sont pas entièrement détenues par la Société. La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer plus efficacement les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par des éléments exclus.
- **La trésorerie (dette) nette ajustée** : reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Le carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et la joint-venture Nova Energies) et retire la part du carnet de commandes liée aux participations ne donnant pas le contrôle de la Société dans Yamal LNG. La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Les prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et la joint-venture Nova Energies) et retirent la part des prises de commandes attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle dans Yamal LNG. Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.



•
Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten-e.com)

Relations médias

Stella Fumey

Directrice des relations presse
et de la communication digitale

Tél. : +33 1 85 67 40 95

Email : [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@ten-e.com)